



le monde **Libertaire**

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°518 JEUDI 16 FÉVRIER 1984 8,00 F

**LE GOUVERNEMENT
ORGANISE LES LICENCIEMENTS**

ORGANISONS LA RIPOSTE



● **Immigration**

Les étrangers
sont les éternels
bouc-émissaires ;
dénonçons
les préjugés racistes.

PAGE 6.

● **Liban**

La mainmise phalangiste
sur l'Etat
a accru
les antagonismes
entre les communautés.

PAGE 8.

● **Andropov
décédé**

Les vieux dinosaures
du Kremlin
n'ont pas tous
la vie longue.

PAGE 3.

FOP 2520

en bref...en bref...

• Michel Springaux, insoumis au service militaire depuis 1976, vient d'être condamné à trois mois de prison ferme. En effet, comme nous l'avions déjà annoncé dans le *Monde libertaire*, Michel, après trois procès consécutifs (dont refus de porter l'uniforme qui lui était présenté à la sortie de chaque tribunal !) est de nouveau passé en jugement pour délit d'insoumission. L'avocat qui le défendait a argué du « ras-le-bol » de Michel pour demander trois mois ferme, qui ajoutés aux neuf mois déjà effectués en préventive, permettraient de couvrir la peine normalement encourue ! Ce que le juge, après délibération, s'est empressé d'infliger.

Retenez cette phrase (prononcée le 3 février 84 au tribunal de Dijon par le substitut Gagnard) qui brille par la « hauteur » de son contenu : « A nos yeux, cet individu est sans intérêt. Il ne mérite ni estime ni considération. »

• Dans un communiqué, l'intersyndicale anarcho-syndicaliste de la région parisienne dénonce le rôle de « flic » tenu par les cadres pédagogiques des Ecoles de formation d'assistants et d'assistants sociaux. Elle reproche aussi le peu de sérieux des stages — pourtant indispensables — dans lesquels les stagiaires servent le plus souvent à faire les corvées dénuées d'intérêt incombant au personnel salarié en fonction dans les équipes de travail social. Ce climat nuit à la possibilité de régler les problèmes sociaux là où ils se situent par une déresponsabilisation croissante des travailleurs sociaux.

• Inquiets de la montée du racisme désignant tout particulièrement les communautés immigrées à la vindicte publique, le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) lance un appel pour l'organisation et la tenue d'Assises nationales contre le racisme qui auront pour thème « Vivre ensemble avec nos différences », assises qui devraient avoir lieu les 16, 17 et 18 mars 1984. M.R.A.P. : 89, rue Oberkampf, Paris-11*, tél. : 806.88.00.

• La section Romainville-Montreuil de la Ligue des droits de l'homme a protesté contre la déclaration de la municipalité de Romainville (93) en date du 4/1/84 diffusée depuis le 24 janvier sous forme de lettres et d'affiches auprès de la population romainvilloise, et qui, en dénonçant des problèmes relevant — selon ses propres termes — « du droit commun », désigne comme responsable de l'insécurité la « minorité tzigane yougoslave ». Le racisme n'existe pas seulement à droite !

• Malgré toutes les actions menées depuis des années, et malgré des promesses, la reconstruction et la rénovation du lycée Diderot à Paris sont bloquées. L'entassement, la division et l'étroitesse des locaux s'aggravent chaque année. L'insécurité demeure et la laideur s'installe. Face à l'absence de réponse du maire de Paris, l'assemblée générale des personnels, les sections S.N.E.S.-F.E.N., S.G.E.N.-C.F.D.T., S.N.I.E.N.-F.E.N., C.G.T. et les élèves ont décidé d'une grève et d'une manifestation le mardi 24 janvier après-midi à l'Hôtel de Ville de Paris.

• Contrairement à ce que nous indiquions la semaine dernière, nous informons nos lecteurs que la réunion de la Coordination étudiante libertaire s'est tenue le 11 février au 33, rue des Vignoles, et n'aura donc pas lieu le 19 février comme annoncé. Pour tous contacts ou renseignements, écrire à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris 11*.

Editorial

LA journée du 16 février s'annonce comme un test important au niveau de la fonction publique. Alors que les négociations salariales pour 1984 sont dans l'impasse, toutes les fédérations syndicales se retrouveront à cette même date pour appeler les salariés de ce secteur à agir pour leur pouvoir d'achat.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Ce n'est pas l'unité syndicale, mais des appels en ordre dispersé, sur des mots d'ordre différents. La convergence sur une même date montre simplement qu'aucune organisation syndicale ne se sent capable d'impulser un mouvement de protestations qui ne soit pas que symbolique.

Car l'apathie des fédérations syndicales n'a d'égale que celle des travailleurs eux-mêmes. La grogne s'étend, dit-on, sur le thème du pouvoir d'achat, mais de la grogne à l'action, il y a un pas que beaucoup ne veulent pas franchir...

Pourtant les motifs de mécontentement ne manquent pas. Déjà début janvier, tous les fonctionnaires ont vu leur aug-

mentation de 2% amputée de moitié par l'augmentation d'un point de leur cotisation retraite.

Les propositions du ministre Le Pors sont une nouvelle atteinte au pouvoir d'achat des fonctionnaires (3% d'augmentation prévus dans l'année pour une inflation prévue à 5% !). Rien pour l'amélioration des classifications et les bas salaires...

Le 16 février sera donc un test avant tout de la combativité des fonctionnaires. L'échec manifeste des différentes journées d'action (C.G.T. en janvier, C.F.D.T. le 2 février) n'est pas de bon augure. L'appel conjoint, sous des formes diverses, de la C.G.T. qui a suivi F.O., rejointes par la C.F.D.T., puis la C.F.T.C. et les autonomes, suffira-t-il, par-delà les divergences de fond, à déclencher un mouvement de masse ? Rien n'est moins sûr.

Et surtout, il ne suffit pas de réussir le 16 février. Encore faut-il que cette journée ne soit pas sans lendemain. Sachant qu'on ne peut compter pour cela sur les confédérations réformistes, c'est bien sûr la tâche des anarcho-syndicalistes.

ANDROPOV : ON ACHÈVE BIEN LES DINOSAURES

CA y est ! Invisible depuis six mois, Docteur Mabuse-Andropov a dépassé. Officiellement, on parle d'insuffisance rénale, diabète et autres fariboles médicales ; en fait on n'en sait rien, et quand on sait comment ça s'est passé avec les premiers tsars rouges — Lénine

mort d'artériosclérose, c'est-à-dire d'un soi-disant surmenage intellectuel, alors qu'en réalité il n'a été victime que d'une banale syphilis contractée une trentaine d'années auparavant (les miracles de la retouche photographique ont arrangé depuis son visage grêlé), et son successeur et disciple Staline, ayant été victime d'une crise de paralyse, aurait été achevé par ses « proches » — tout est possible à imaginer. A savoir la version qui a circulé il y a quelques mois dans les journaux américains, comme quoi le fils Brejnev, mécontent d'avoir été écarté de ses privilèges et de voir sa sœur internée dans une clinique psychiatrique, aurait tiré sur Andropov, le blessant grièvement. Peut-être un jour pourra-t-on en savoir plus, mais pour l'instant, force est de se fier aux sources « autorisées ».

crayons et jouent au tiercé, gagnant ou placé, supputent même les chances d'un certain Romanov, chef du Parti à Léninegrad, auquel cas ce serait une terrible ironie de l'histoire : les Romanov seraient restaurés sur le trône impérial ! Les jeux sont toutefois loin d'être faits et il y aura certainement des surprises pour tout le monde. La situation est si catastrophique sur tous les plans dans l'empire moscovite qu'il sera difficile de faire pire ; aussi semble-t-il que quelqu'un ne parviendra à s'imposer qu'en promettant beaucoup à tous, sinon ce ne sera que transitoire.

Que peut-on dire de son bref passage sur le trône du Kremlin ? Eh bien, qu'il a fait son boulot de « superflic » : il a donné un petit coup de balai parmi les corrompus trop « visibles » du régime, en particulier chez les familiers et partisans de feu-Brejnev, ce qui lui a servi à installer ses propres pions sur l'échiquier du Parti-Etat. Il a accru la pression kagébiste sur les dissidents, revenant à certaines méthodes des années 1936-1937, avec des procès et accusations truquées. Il y a ajouté quelques finesses répressives supplémentaires ; citons par exemple la « presskaméra » (la cellule de pression) : on enferme un élément subversif, réfractaire ou dissident, avec des droits communs, toxicomanes ou crapules à tout faire, qui tabassent jour et nuit le malheureux jusqu'à ce qu'il « parle » ou « avoue ». Ou bien encore la « loi du Prairial » d'Andropov : tout condamné au goulag, s'il ne manifeste pas par sa conduite un repentir suffisant, peut être condamné à répétition à de nouveaux emprisonnements, cela directement par le chef du camp ! Enfin, bref, il n'y aura comme d'habitude que les « pleureuses du P.C.F. » pour déplorer la disparition d'un tel dément.

Les gérontocrates du Parti ont beau être totalement schizo-phrènes, leurs exécutants sont obligés de se rendre compte de la dégradation continue de l'édifice et certains pourraient être tentés de réagir par une révolution de palais. Si les forces en présence sont mal dosées et que le phénomène transparaît à l'extérieur, une réaction en chaîne pourrait s'ensuivre et provoquer un véritable processus de rénovation, pouvant même aller jusqu'à des affrontements armés entre les militaires et les kagébistes, les deux seules véritables forces du régime.

Pour l'instant, ce duel est escamoté par la lutte des clans de l'appareil du Parti, mais il paraît inévitable à plus ou moins brève échéance.

A la mort de Staline, c'est grâce à Joukov et à sa renommée au sein de l'Armée rouge que Krouchtchev et ses amis avaient pu évincer Béria et la police secrète.

Et le peuple dans tout cela ? Il n'a aucun moyen d'intervenir de manière effective, il ne peut que compter les coups et attendre l'occasion d'une ouverture ou d'une faille du système pour s'y engouffrer et faire valoir ses droits. Une Saint-Barthélémy des bureaucrates et des kagébistes ? On peut toujours rêver...

Qui va prendre la suite ? Les kremlinologues affûtent leurs

A. Skirda



L'adieu du dinosaure Andropov.

A.F.P.



Des stagiaires d'un autre type.

U.A.P. : DES STAGES DE FORMATION RENTABLES !

L'Union des assurances de Paris (U.A.P.) a une bien curieuse manière de mettre en application le Protocole d'alternance signé entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère du Travail, et placé sous la responsabilité de certains organismes chargés d'orienter les jeunes vers la vie active.

En effet, à l'origine, ce protocole avait pour but de donner aux adolescents, ayant des problèmes d'insertion et d'adaptation à la vie scolaire, la possibilité de choisir un métier à la suite de différents stages d'un mois effectués dans des entreprises, en alternance avec des périodes de formation générale et pratique d'un mois également, en milieu scolaire.

Dans les textes, les stagiaires doivent avoir la même durée de travail que les employés de l'entreprise, avec une prime de 500 F par mois, octroyée par l'État. De plus, la mise en application de ce protocole d'alternance doit faire l'objet d'une

communication au moins un mois à l'avance au Comité d'entreprise de la société concernée.

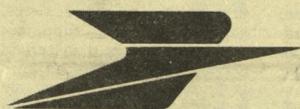
Bien entendu, dans les faits, bon nombre d'entreprises ont vu là, l'occasion de se procurer de la main-d'œuvre à bon compte ! Ainsi, à l'U.A.P., des militants C.G.T. des assurances collectives ont pu remarquer récemment la présence de deux nouveaux employés dans le service affecté au restaurant d'entreprise. Après vérification, il s'est avéré que les deux « nouveaux » n'étaient ni plus ni moins que deux stagiaires de ce protocole d'alternance affectés dans ce service pour combler un manque d'effectif, avec pour seul « salaire » émanant de l'U.A.P. : une carte de cantine par semaine !

Devant l'indignation de plusieurs élus du Comité d'entreprise (C.E.), la direction générale de l'U.A.P. s'est empressée de dénoncer l'attitude du C.E. des assurances collectives, qui refuserait en bloc le principe de ce protocole d'alternance.

En fait, il s'agit surtout et avant tout de condamner les méthodes de la direction générale qui, au lieu d'embaucher du personnel pour combler l'insuffisance d'effectif, utilise ces élèves en mal de formation sans que cela lui coûte un seul centime et tout en leur confiant les tâches les plus ingrates.

En l'occurrence, si le C.E. avait été prévenu un mois à l'avance, tel qu'il est stipulé dans les dispositions légales de ce protocole, les organisations syndicales auraient pu intervenir au niveau de la direction générale afin de contrôler les conditions de travail de ces stagiaires, ne serait-ce qu'au niveau d'une rémunération de l'U.A.P., et surtout au niveau de la protection sociale, plutôt floue à ce sujet. La seule assurance contractée envers les stagiaires étant une assurance « Responsabilité civile », qu'adviendrait-il en cas d'accident de travail grave ?

Liliane
Gr. Pierre-Besnard



NETTOYAGE : LA FIN D'UNÉ GRÈVE

LES ouvriers de la Providence, société de nettoyage en sous-traitance, du chantier P.T.T.-Brune ont repris le travail le 1^{er} février après deux mois de grève (voir M.L. n°514).

Sur les revendications principales (salaires et primes), peu de choses ont été obtenues : 1 F de l'heure en plus du coefficient fixé par la convention collective. Cet acquis paraît dérisoire, mais il faut dire que cette lutte se compliquait du fait même de la sous-traitance et que tous les secteurs subissent la politique gouvernementale d'austérité.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'administration des P.T.T. a été contrainte de reconnaître sa responsabilité en acceptant de négocier directement avec les grévistes et leur syndicat C.F.D.T. et en signant pour finir des accords portant sur les horaires (journée continue pour tous) et sur les vestiaires.

Sur ce dernier point, cela va même plus loin, puisque les P.T.T. ont accepté une visite de l'inspection du travail dans leurs propres locaux. Ces acquis seront dans l'avenir autant de points d'appui pour éviter les coups bas de la part de l'administration ou de la société privée.

Cette lutte a posé avec force toute l'ambiguïté de la sous-traitance. Elle a posé également la nécessité de sa suppression par la reprise en régie directe des travaux de nettoyage par les P.T.T. Cela implique que les organisations syndicales des P.T.T. se préoccupent de poser des revendications claires permettant l'embauche de ces travailleurs immigrés malgré le carcan imposé par le statut de la fonction publique.

Pas question en tout cas d'accepter toute solution qui serait votée sur le dos de ces travailleurs.

Il est à noter que, dans la dernière semaine du conflit au moins, le ministère des P.T.T. suivait de près son évolution et qu'il semble avoir donné des consignes à ses subalternes pour ne pas céder sur l'essentiel. Sa tâche fut facilitée par l'intervention de la C.G.T. locale qui entendait se servir de l'occasion pour raviver des tensions inter-syndicales à son profit, en tentant à plusieurs reprises d'organiser des débrayages du personnel pour obtenir la reprise du nettoyage !

La solidarité de classe ne semble pas plus importante que la solidarité gouvernementale.

A. Sauvage

INFORMATIQUE : POUR QUI ? POUR QUOI ?

DEPUIS des années on a assisté à une évolution explosive de l'informatique. Cette technologie a servi dans le passé et est encore utilisé aujourd'hui pour supprimer des emplois. Malheureusement pour les informaticiens cette technique peut-être aussi utilisée contre eux-mêmes. Avec la miniaturisation croissante des circuits imprimés, l'ordinateur devient plus fiable, donc moins de personnel pour la maintenance et la climatisation ; beaucoup plus performant, donc programmation moins compliquée et par conséquent moins de programmeurs spécialisés. La rationalisation commence déjà avec le personnel le moins qualifié, la saisie des données étant faite directement par le personnel des entreprises (saisie des données sur téléprocèsing).

Pour le moment, la situation n'est pas encore, à court terme, évidente dans l'esprit de tout le monde. Mais nous devons déjà dénoncer l'avenir pour mieux combattre l'utilisation de la technique au profit des mandarins du pouvoir.

Que veut le révolutionnaire face à cette technologie ?

Nous voulons vivre mieux aujourd'hui et utiliser maintenant cette technique au seul profit de notre bien-être.

Un exemple concret !

On parle beaucoup de la crise du charbon, mais peu du travail même dans la mine. Une machine automatique équipée d'une caméra de télévision pourrait transmettre la situation aux mineurs qui regarderaient les données trans-

mises par la machine et dirigeraient l'extraction du charbon d'un lieu éloigné de tout péril pour leur vie.

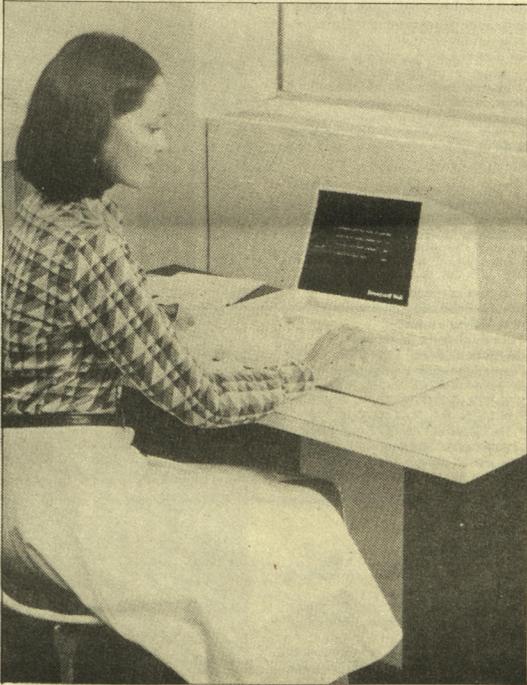
Mais que vont faire ces travailleurs si la machine les remplace ?

Cette question reflète la pensée dominante de l'idéologie capitaliste : la production pour le profit, au détriment de la vie des travailleurs. Pourquoi un être humain doit-il être condamné toute sa vie à faire le

même travail stupide et dangereux, si c'est techniquement faisable de vivre mieux aujourd'hui et maintenant ?

Un autre argument contre cette solution est le prix élevé du développement de cette technologie. Le coût total en serait pourtant moins élevé que les dépenses actuellement nécessitées par la guerre au Liban et au Tchad.

Gr. de la Défense





LA GRÈVE DE L'ENSEIGNEMENT

Le 5 janvier, le Syndicat national des agents de l'Education nationale (S.N.A.E.N.) a fait grève.

Le 31 janvier, le S.N.E.T.A.A. appelle les professeurs de L.E.P. à se mobiliser contre les circulaires de la rentrée. Ce même jour, le S.N.I.-P.E.G.C. appelle ses adhérents des collèges à faire grève contre la mise en place de la réforme des collèges et ses conséquences. Tous les jours le 31, le S.N.E.S. appelle à la grève les personnels d'enseignement, de documentation, d'orientation, de surveillance.

Et la F.E.N. ? Ses dirigeants ont pris la responsabilité de laisser chacun des syndicats nationaux appeler tour à tour à la

grève sur des mots d'ordre différents, voire contradictoires. Les syndicats de la F.E.N., déjà célèbres pour leur corporatisme ont fait pire le 31 janvier, en appelant à se battre sur des revendications catégorielles.

Cette journée d'action, bien que dérisoire face aux attaques dont l'éducation est l'objet, a tout de même permis, dans certaines régions, des réunions locales où chacun a pu prendre connaissance des prochaines circulaires de rentrée. Le ministre veut apaiser le nombre d'heures réduisant leur nombre d'heures de cours mais, parallèlement, aucune création de poste n'est

prévue pour assurer les heures ainsi dérogées ; concrètement, cela se traduira par le bourrage des classes. L'appel au bénévolat pour remplacer les profs absents, la suppression des enseignements jugés pas assez rentables, de plus en plus d'heures supplémentaires imposées aux profs, etc. Rappelons également que le budget des établissements scolaires est constant depuis souvent deux ou trois ans ; de plus, à la rentrée 84, les heures d'enseignement seront attribuées de façon globale, ce qui pénalisera les établissements de campagne, aux classes moins chargées.

sein des syndicats pour obtenir l'annulation des circulaires de rentrée, le retrait du projet concernant les Maîtres d'Intérim et Surveillants d'Externat (voir M.L. n°516), etc. ; mais il faut aussi s'organiser concrètement entre catégories professionnelles de l'Education nationale pour refuser la rentrée 84 sous une telle forme, par l'autoréduction du nombre d'heures, le refus écrits d'effectuer des heures supplémentaires ou de remplacer les absents et pour réclamer un mot d'ordre de grève de la F.E.N.

La lutte doit continuer au

Nelly
Gr. de Rouen

La prochaine mise en place du plan Daucet se heurte depuis plus de quatre mois à la résistance des postiers lyonnais. La semaine dernière, nous vous informions de la répression dont certains d'entre eux sont victimes. Afin de compléter l'information, nous publions ci-dessous un interview de l'un des militants du Syndicat autogestionnaire des travailleurs (S.A.T.) de Montrocher, précédée d'une analyse de la situation actuelle des postiers lyonnais.

En octobre 84, avec la mise en place du T.G.V. postal entre Lyon et Paris, l'acheminement du courrier de nuit va être entièrement modifié sur les liaisons Paris-Sud-Est. Il faut savoir que jusqu'à présent le trafic de nuit est principalement acheminé par avions Transall, lesquels peuvent transporter 16 tonnes de courrier ; avec les rames du T.G.V., ce sont 80 tonnes de courrier qui seront transportées dans un temps sensiblement équivalent. Les premières conséquences vont être une suppression des liaisons aériennes de nuit entre Paris et Lyon et une suppression de nombreux ambulants ferroviaires, d'où une diminution du personnel tant à l'acheminement qu'au centre de tri. Parallèlement, un entrepôt est mis en chantier entre deux centres existants (Lyon-gare et Montrocher) permettant les opérations de transbordement du T.G.V. Toutes ces restructurations sont décidées et appliquées sans que les travailleurs concernés aient eu leur mot à dire. A huit mois de l'exécution de ces mesures, les travailleurs de Lyon-gare et ceux du transbordement de nuit à Montrocher ignorent toujours le sort qui les attend et à quelle sauce ils seront mangés. De nombreuses actions allant jusqu'à la grève ont été menées afin d'obtenir les plus élémentaires informations et pour que l'administration prenne en compte les revendications du personnel.

Quand on sait que les services de nuit vont de 20 h à 6 h et que le nouvel entrepôt est ouvert à tout vent et construit dans un lieu isolé où seule, comme par hasard, une caserne de gendarmerie viendra lui tenir compagnie ; quand on sait qu'il n'est prévu ni locaux syndicaux ni même une cafétéria, juste une salle de repos trop exigüe pour la centaine d'agents appelés à travailler dans ces conditions, on imagine sans peine l'attitude méprisante de l'administration et, au-delà d'elle, du premier patron français : l'Etat (actuel P.D.G. François Mitterrand).

Pour se défendre, les postiers les plus touchés, de Lyon-gare et de Montrocher, ceux du transbordement, disposent d'une C.F.D.T. squelettique, d'une C.G.T. guère plus brillante, mais qui détiennent le pôle de représentativité légale, étant les seuls reconnus par la direction ; ils disposent en outre du S.A.T. qui n'est pas reconnu et représente la force la plus importante et la plus combative.

Le S.A.T. s'est constitué le 3 octobre 1978 à partir de militants exclus (ou démissionnaires) de la C.F.D.T. des P.T.T. du Rhône, en raison de leur opposition à la ligne fédérale et de leur pratique syndicale de démocratie directe. En raison des conditions de travail particulièrement dures qui y règnent, le S.A.T. n'a pu s'implanter durablement que dans les centres de tri, malgré les efforts des bureaux mixtes et des centres de chèques.

Nous avons demandé à l'un des militants du S.A.T. de Montrocher de faire le point sur la situation.

— *Le Monde libertaire* : Quelles sont vos conditions de travail actuellement ?

P.T.T.-LYON : INTERVIEW DU SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS

— S.A.T. : Le service le plus pénible et le plus insalubre est celui du transbordement de nuit de Montrocher. Il est composé en grande majorité de jeunes agents pour la plupart déracinés et pour lesquels Lyon est une étape entre Paris et leur lieu d'origine où ils veulent retourner. Le travail du transbordement consiste à charger et décharger 10 heures durant les camions des wagons postaux lesquels servent également aux transports d'aliments, d'engrais, etc. Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'ils recèlent des restes de ces différentes utilisations. Toutes les nuits, les trois-quarts d'entre-nous sont transportés par car à l'aéroport de Satolas, distant de 18 Km, afin d'effectuer les mêmes opérations de transbordement sur les avions de l'aérospatiale. Ce travail qui dure 2 h 20 s'effectue entre 23 h 20 et 1 h 40, en plein air et, quel que soit le temps, sans aucun temps mort. Les salaires sont parmi les plus bas — en moyenne 4 500 F net — pour une durée de 32 h pour le service de nuit, depuis le 1 octobre 1983.

— *Le Monde libertaire* : Avant cette date, la durée hebdomadaire au travail de nuit était de 35 h. Comment s'est effectué le passage aux 32 h ?

— S.A.T. : L'administration a voulu surtout réaliser des économies sensibles sur le dos du personnel, conformément aux directives du plan Daucet. Celui-ci vise, par l'augmentation de la productivité des agents, à obtenir la rentabilité optimale de la poste. Diminuer globalement le temps de travail, sans créer d'emplois et avec un trafic annuel qui progresse de 2 à 3% revient à augmenter la charge de travail effectué à chaque vacation. Etant parvenu à un degré optimal de productivité, l'administration n'a pas hésité, en déclassant une grande partie du courrier en deuxième catégorie, à aggraver la dégradation du sacro-saint service public, derrière lequel elle se retranche pourtant pour exploiter au maximum les postiers, quand ce n'est pas par les sanctions.

Pour lutter contre les applications de ce plan, le personnel de Montrocher a fait quatre semaines de grève du 27 septembre au 24 octobre 83, au terme desquelles nous avons réussi à limiter la casse en obtenant le maintien de trois positions sur les six dont la suppression était envisagée. Cette grève a été menée dans l'unité par l'ensemble du personnel qui a déterminé ses objectifs et les modalités d'action en assemblées générales quotidiennes conformément à une pratique défendue par le S.A.T. Si nous avons pu mesurer à cette occasion l'inconvénient que constitue une implantation purement locale, nous avons également constaté une fois de plus le verrouillage auquel se livre les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. pour empêcher toute coordination des luttes et ce malgré des sections localement très combattives.

— *Le Monde libertaire* : Les militants du S.A.T. étant parmi les plus combattifs de son service, les réactions du patron doivent être particulièrement tendues à votre égard.

— S.A.T. : Le S.A.T. n'étant pas reconnu par l'administration, nous ne disposons pas des prérogatives des organisations traditionnelles (panneau d'affichage, heure mensuelle d'information, demande d'audience, etc.) qui officiellement nous ignorent et ne se pressent pas de nous soutenir lorsque l'un d'entre-nous est en butte à la répression. Seul l'appui des camarades de travail, y compris C.F.D.T. et C.G.T., nous permet de créer un rapport de force, non seulement face à la direction, mais aussi pour obliger les organisations « reconnues » à prendre position.

Propos recueillis
par G. Coste
Gr. de Lyon

QUARANTE agressions délibérées contre de jeunes immigrés depuis un an, de 9% à 17% pour l'extrême-droite aux municipales, des slogans racistes fleurissent sur les murs de l'Hexagone, Chirac, Marchelli, Le Pen rivalisent pour trouver la solution finale au problème de l'immigration. Tous ces faits s'accumulent et traduisent une montée du racisme et du fascisme.

S'appuyant sur la crise économique, le chômage, les sentiments d'insécurité qui en découlent, la droite et l'extrême-droite orchestrent une véritable campagne pour désigner l'immigration comme le bouc émissaire et détourner ainsi les travailleurs des véritables responsables.

Lé gouvernement de gauche a souvent repris les mêmes arguments plutôt que de les combattre. Ainsi Pierre Mauroy accusa, au printemps dernier, les O.S. de Citroën d'être des fanatiques manipulés par des intégristes musulmans pour éviter de répondre à leurs revendications. M. Deferre se vanta d'avoir expulsé plus d'immigrés que la droite.

Y aura-t-il bientôt banalisation du racisme, des scores de l'extrême-droite, des attentats racistes (individuel ou au nom de l'Etat, voir *Monde libertaire* du 22 novembre 1983), des contrôles policiers, de la chasse au faciès ? Ou bien, au contraire, une mobilisation des travailleurs français et immigrés, face au racisme, mettra-t-elle un coup d'arrêt à la division mortelle qui s'opère au sein de la classe ouvrière ?

Il est urgent d'engager une lutte résolue contre le racisme ! Et pour commencer voici quelques vérités à dire aux Français de droite et d'extrême-droite, ainsi qu'aux gens bernés par certains dirigeants de droite.

L'immigration, un phénomène mondial

Un certain nombre de pays qu'on appelle « en voie de développement » ont été colonisés dans le passé par les pays occidentaux. Les conséquences s'en font sentir encore aujourd'hui. Les pays « riches » ont conservé des rapports économiques, sociaux et politiques de domination à leur égard. Un exemple : la France garde des liens étroits avec l'Afrique, mais elle continue de lui imposer le type de production qui l'intéresse : la monoculture de la banane, de la canne à sucre ou du café ; le développement de petites industries embauchant peu de travailleurs, etc.

Les paysans de ces pays ont été ainsi ruinés. Deux solutions se présentent à eux, ou ils vont s'entasser dans les villes de leurs pays ou ils immigreront. L'immigration est donc due aux pays riches. On peut y mettre un terme, en choisissant un autre type de développement dans ces pays qui permettrait de fournir un emploi à tous sur leur sol. Cela exige de mettre fin à l'exploitation de ces régions par les métropoles occidentales.

La pauvreté et son corollaire, l'immigration, ne sont pas des fatalités, mais des conséquences d'un système fondé, à l'échelle mondiale, sur la règle du profit.

La France, un pays d'accueil ?

« La France rend service aux travailleurs étrangers en les accueillant, en leur donnant du travail. » C'est ainsi que nos dirigeants présentent l'immigration. En fait, les patrons français ont eu besoin d'une main-d'œuvre importante pour occuper des postes bien précis dans l'industrie.

Les patrons ont trouvé leur compte à produire massivement des biens de production et de consommation (automobiles par exemple). De nouvelles usines ont été créées avec un nouveau système de production : la chaîne. D'où nécessité de trouver des ouvriers ayant un « profil » bien précis : acceptant de travailler à la chaîne, y compris de nuit, en équipe, acceptant un bas salaire pour des travaux très pénibles, n'exigeant pas de changer de qualification ou d'en acquérir une, sachant être mobile, prêt à changer de région pour suivre les nouvelles usines, etc.

L'immigré, remplissant toutes ces conditions, fut accueilli les bras ouverts par tous les capitalistes d'Europe.

En réalité, l'immigré sera considéré d'abord comme l'étranger, que l'on peut considérer et traiter comme un chien. Il est parqué chez un marchand de sommeil pour n'avoir rien à dépenser en frais d'équipement. On pourra, avant l'heure de la retraite, le renvoyer, sans aucun droit. Telle est la réalité de l'accueil : une vaste hypocrisie qui a servi à masquer une réalité de misère et d'exploitation. Les patrons en ont largement profité ; c'était la fameuse période d'expansion où les pro-

Mais aussi, dans la vie de tous les jours, ils ont fait venir leur famille, ont exigé des logements décents après de longues luttes contre leurs foyers où ils étaient entassés. Ce n'est pas fini car ils réclament de nouveaux droits et l'égalité avec les travailleurs français.

• La deuxième raison est la suivante, dans le cadre de la crise, le patronat doit restructurer l'industrie pour qu'elle soit plus compétitive à l'échelle mondiale. Pour cela, il faut liquider des branches entières, procéder à des licenciements massifs. Commencer par les immigrés est bien commode, surtout lorsqu'on a pris soin de développer une campagne raciste qui les désigne comme responsables du chômage. Ainsi tout se tient, on espère que les travailleurs français ne bougeront pas si l'on attaque d'abord les immigrés. Ensuite, on licenciera des Français, en premier des O.S., puis des techniciens et des cadres, si besoin est. C'est ce qui s'est passé dans la sidérurgie, ce qui est prévu dans l'automobile, par exemple à Talbot où pèse la menace immédiate de 7 000 licenciements.

Les immigrés coûtent-ils cher à la Sécu ?

« Les immigrés envahissent nos hôpitaux, ruinent la Sécurité sociale et les allocations familiales. » Faux ! Bien que victimes de plus de 20% des accidents du travail, ils sont moins hospitalisés.

Les immigrés coûtent moins cher à la Sécu : ils payent les mêmes cotisations, mais selon les enquêtes faites dans la région parisienne pour l'année 1978, les remboursements de maladie étaient moins importants, en moyenne, 3 251 F contre 3 820 F. En ce qui concerne les allocations familiales, une partie est versée en France, mais une autre — calculée sur les taux des pays d'origine — est versée aux familles qui ne sont pas venues en France. Les prestations sont donc inférieures pour des cotisations égales, car, par exemple, une famille touchée, pour quatre enfants, 1 660 F en France contre 491 F en Algérie ou 490 F au Portugal. En conclusion, les immigrés cotisent comme tout le monde et reçoivent en moyenne des prestations moindres.

Tous des délinquants ?

« La délinquance, ce sont les immigrés. » Encore une idée fautive ! Une étude du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a montré que les facteurs explicatifs de la délinquance sont l'âge, la situation sociale, jamais la nationalité. Ainsi, à âge égal et à situation sociale égale, la petite délinquance n'est pas plus forte chez les immigrés que chez les Français.

Quant à la grande délinquance, on ne trouve que 7% d'immigrés parmi les condamnés en assises, alors qu'ils représentent 8% de la population. Les affaires de grand banditisme (trafic de drogue, prostitution, etc.) sont plutôt l'apanage d'un milieu social aisé qui n'a rien à voir avec les immigrés.

Eux, en revanche, vivent dans une insécurité permanente : peur de l'agression raciste — verbale, physique —, peur du contrôle policier systématique, crainte d'avoir des papiers qui ne sont pas en règle, des trasseries administratives, peur de se voir retirer leur titre de séjour, de se retrouver à la frontière sans argent et sans avenir.

Frédéric Jouve
Alpes-de-Haute-Provence

CONTRE LE RACISME

fits grimpaient toujours. Le miroir de la « société de consommation » d'alors avait pourtant son revers sinistre, à travers l'exploitation des travailleurs immigrés.

Les immigrés, responsables du chômage ?

Contrairement à une idée reçue, l'évolution du chômage est indépendante de l'immigration. En France, depuis 1974, l'immigration est stoppée, pourtant le chômage a été multiplié par 5,3. En Europe, le chômage a progressé de 30% en 1981, alors que les pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.) ont une politique de fermeture des frontières.

De plus renvoyer les immigrés chez eux ne résout pas le problème ! Moins de trois travailleurs immigrés sur dix pourraient être remplacés par des Français, car ils n'occupent pas les mêmes emplois, et n'habitent pas les mêmes régions. De plus, les travailleurs immigrés sont également des consommateurs. Leur départ désorganiserait des branches entières et supprimerait de nombreux débouchés. Ce serait donc une catastrophe, contrairement à ce que disent les agitateurs racistes.

Mais il faut aller plus loin, le patronat ne trouve plus les mêmes intérêts à utiliser les immigrés ; et cela pour deux raisons :

• Les immigrés ont changé. Ils ont appris à se battre avec les autres travailleurs, et sont souvent à la pointe du combat (Poissy) pour les salaires, contre les mauvaises conditions de travail.

GOUTTE-D'OR : EXPULSIONS EN HIVER

LE mardi 7 février, à l'aube, les C.R.S. ont, une fois de plus, bouclé le quartier de la Goutte d'Or, dans le 18^e arrondissement de Paris. Plus d'une centaine de policiers en civil ou non, avec des chiens (!) pour expulser 104 personnes, des Maliens et des Sénégalais, du 37, rue Polonceau.

L'expulsion

Le 37, rue Polonceau, est, comme la plupart des immeubles de la Goutte-d'Or, en piteux état : électricité défaillante, murs en ruines, etc. Des travaux de réparation ont été refusés par la plupart des propriétaires. La presse a parlé « d'expulsion de squatters », aussi faut-il préciser que tous les habitants du 37, rue Polonceau payaient un loyer (les propriétaires acceptaient dans ce cas de se déplacer pour ramasser leur pognon !), bien que certains n'aient jamais reçu de quittance de loyer lors des paiements.

Le 18 novembre 1983, les locataires sont avisés qu'ils seront expulsés le 22, car l'im-

meuble est déclaré inhabitable par la préfecture. Devant la riposte des associations et des locataires (occupations de la mairie, de la permanence du député, des bureaux de la préfecture) l'expulsion est reportée.

Mardi 7 février, les C.R.S. interviennent. Les habitants ont un quart d'heure pour faire leurs bagages. Des autobus attendent à la porte et les C.R.S. trient les expulsés, séparant familles et célibataires, scène rappelant des souvenirs trop proches...

Dans les centres d'accueil, on va leur proposer des « solutions » très « humaines » : séparation des enfants des parents et placement à l'Assistance publique ; prendre 500 F par enfant et disparaître de la circulation ; aller au Foyer de Nan-

terre, en banlieue (ou femmes et enfants seront également séparés !); proposition de logement sur 3 jours dans un foyer d'urgence ; relogement en foyer à 150 Km de Paris. A certains, on va aller jusqu'à proposer des appartements à 3 500 F par mois !

Immédiatement, la solidarité se met en route, on tente de reloger, au moins pour la nuit, les immigrés jetés à la rue. Certains acceptent les foyers pour quelques jours ; le curé de la chapelle Saint-Bruno, dans la Goutte-d'Or, prête une grande salle pour abriter les sans-logis. On en est là, pour l'instant !...

La situation du logement dans le quartier

Sous prétexte de rénovation, la mairie de Paris veut expulser toute la population du quartier. En fait, la raison invoquée, c'est la volonté de changer le tissu social de la Goutte-d'Or, en clair

de virer tous les immigrés. Il y a 95 immeubles à démolir, c'est-à-dire la moitié du quartier Sud de la Goutte-d'Or ; les autres immeubles étant rénovés. Le 37, rue Polonceau, devait, à l'origine, être rénové. Quand la préfecture l'a déclaré inhabitable (arrêté de péril), notons que l'immeuble aurait dû être évacué immédiatement et les habitants relogés par la mairie de Paris et la préfecture, sous 8 jours, dans des logements H.L.M. Cette opération de police est en fait un test pour l'opération de grande envergure qui est prévue sur la Goutte-d'Or.

Si le quartier doit être rénové, si les immeubles vétustes — dans certains cas, le mot est faible — doivent être démolis, les habitants doivent être relogés dans leur quartier ! L'opération « d'assainissement » de la ville de Paris, avec la bénédiction du pouvoir socialiste,

visé à déporter les immigrés en grande banlieue et à faire de ce quartier un quartier de luxe en plus dans Paris, où seule une minorité pourra payer les loyers exorbitants proposés !

Pour finir, une petite information, qui explique bien des choses : si 104 personnes, hommes, femmes, enfants se retrouvent à la rue en plein hiver (malgré le fait qu'en cette période, la « trêve des expulsions » existe !), si on tente de les faire passer pour des « squatters trafiquants de drogues » et autres conneries, c'est pour qu'au 37, rue Polonceau s'éleve très bientôt... un nouveau commissariat de police.

Martine
Gr. Libertad

Note :

L'immeuble évacué a été immédiatement rendu inhabitable par une équipe de démolisseurs.

Pour tous contacts : Collectif anti-raciste, 10, rue Affre, 75018 Paris.

AUTOUR DE FÉVRIER 1934

Le 6 février 1934, tout ce que la France compte de ligues fascistes, d'organisations d'extrême-droite et d'associations ultra-conservatrices manifestent devant la chambre des députés, à l'appel de l'Action française, des Croix de Feu, des Jeunesses patriotes, de la Solidarité française, de l'Union nationale des anciens combattants... et du parti communiste qui publie dans *l'Humanité* du 6 février un appel de l'Association républicaine des anciens combattants communistes à se rassembler aux côtés des fascistes...

Le Palais-Bourbon est attaqué, on se bat toute la soirée sur la place de la Concorde. Il y aura 20 morts et des centaines de blessés.

Le contexte

Ce n'est qu'en 1931 que la crise atteint la France, protégée jusqu'alors par la structure familiale de son agriculture et ses barrières douanières. La production industrielle en 1932 baisse de 28% par rapport à 1929. Le nombre de chômeurs dépasse 300 000 en 1933, chiffre qui reste relativement faible car de nombreux travailleurs étrangers quittent la France.

Aux élections de 1932, les communistes gardent tous leurs sièges mais perdent des voix. Les socialistes et les radicaux progressent. Le centre et la droite, divisés en onze groupes, perdent la majorité. Herriot, nouveau président du Conseil, est renversé le 13 décembre pour avoir proposé le remboursement des dettes de guerre aux Etats-Unis.

La livre sterling et le dollar avaient été dévalués et donnaient aux prix français un niveau trop élevé. Les exportations baissaient au profit des importations. Les successeurs d'Herriot se trouvaient devant le dilemme : dévaluer le franc ou abaisser de force les prix en réduisant les salaires des fonctionnaires.

Les présidents du Conseil qui se sont succédés appliquèrent une politique de déflation qui eut des conséquences graves :

- le patronat diminuait la production à la suite de la baisse des prix, d'où accroissement du chômage ;
- mécontentement de la paysannerie car les prix agricoles baissaient plus vite que les autres ;
- l'accroissement des impôts mécontente la petite bourgeoisie et la « boutique » ;
- les fonctionnaires voient leurs salaires baisser de 10% par un décret-loi de juillet 1935.

Le contexte de l'époque ne serait pas complètement présenté si on ne parlait pas de l'affaire Stavisky. En décembre 1933, un aventurier de la finance est trouvé suicidé. L'enquête révéla qu'il avait versé de l'argent à des députés pour faire réussir des affaires véreuses. Le ministre des colonies doit démissionner. Le gouvernement Chautemps doit démissionner,

auquel Daladier succède le 30 janvier. Aussitôt, Daladier déplace le préfet de police Chiappe, proche des milieux d'extrême-droite et réprimeur énergique de manifestations d'extrême-gauche.

Ce même 30 janvier, Hitler est appelé au poste de chancelier en Allemagne.

Le limogeage du préfet Chiappe allait servir de prétexte à l'extrême-droite pour manifester contre le régime parlementaire éclaboussé de scandales.

Plus de 100 000 personnes manifestèrent place de la Concorde le 6 février 1934. L'émotion consécutive à cet événement amena la démission de Daladier, et l'ancien président de la République, Gaston Doumergue fut appelé pour constituer un gouvernement d'union.

Le nouveau président du Conseil obtint la confiance à 402 voix contre 125 et se fit accorder les « pleins pouvoirs financiers » qui lui donnaient le droit de légiférer en matière financière par décrets-lois.

La manifestation d'extrême-droite du 6 février fut suivie les 9 et 12 février par des manifestations appelées par les communistes et les socialistes, qui regroupèrent 150 000 personnes.

Les événements du 6 février seraient de peu d'importance s'ils n'avaient eu deux conséquences importantes : sur le plan intérieur par la modification de la politique des communistes et des socialistes ; sur le plan international par la modification de la stratégie de l'Internationale communiste.

La classe ouvrière réagit

Le fascisme est au pouvoir depuis déjà dix ans en Italie et il vient d'y parvenir en Allemagne. Pourquoi pas en France ? Pourtant, l'émeute échoue le 6 février. Les ligues sont très divisées, leurs chefs « sont plus rivaux qu'alliés, et (...) n'ont de commun que leur médiocrité », disent Danos et Gibelin dans *Jun 36* (Maspéro), qui ajoutent : « ... il manque au fascisme français ces chefs plébiscités capables d'entraîner les foules. Si l'émeute ne renverse pas la République et reste sans lendemain, c'est surtout parce qu'il manque au fascisme en France l'appui total de la petite bourgeoisie, dont une partie reste indécise, et son principal atout, le soutien sans réserve de la bourgeoisie capitaliste. »

Après le 6 février, la classe ouvrière va réagir.

A la veille de l'émeute, partis de gauche et syndicats ouvriers sont divisés, impuissants. Le parti socialiste soutient le gouvernement issu des élections de 1932, tout en essayant de ménager sa base électorale.

Le parti communiste, fidèle à la ligne sectaire de l'Internationale communiste, met dans le même panier fascistes et diri-

geants socialistes accusés d'être tous autant qu'ils sont des agents du capitalisme. Mais les coups essentiels sont réservés au parti socialiste, auquel toutefois le P.C. propose le front unique, dans le seul but de séparer la base socialiste des dirigeants de la S.F.I.O.

Les oppositions entre la C.G.T. réformiste et la C.G.T.U. communiste sont tout aussi violentes. La division syndicale affaiblit l'ensemble du mouvement syndical.

Après le 6 février, la classe ouvrière se dresse contre le fascisme, malgré les divisions, et débordent ses organisations. La direction du P.S. appelle à la mobilisation en comptant sur « la décision et le sang froid » des « militants responsables », sans donner aucune perspective d'action.

Les fédérations du P.S. de Seine et de Seine-et-Oise demandent une entrevue au P.C. afin de « fixer les bases d'un accord loyal et de réaliser l'unité d'action des travailleurs ». *L'Humanité* du 8 février répond par une attaque violente contre les dirigeants de la S.F.I.O., accusés de préparer « en France comme en Allemagne, le lit du fascisme ». Et les travailleurs socialistes sont appelés à se joindre à la manifestation communiste du 9 février.

Jusqu'alors les dirigeants de la C.G.T. n'avaient pas pris très au sérieux l'agitation des ligues. Après le 6 février, leur opinion se modifie puisque la commission administrative de la C.G.T. décide une grève générale de 24 heures pour le 12 février.

Le 7 février se constitue un comité de coordination réunissant la C.G.T., la S.F.I.O., la Ligue des droits de l'homme, des exclus ou démissionnaires de la S.F.I.O., l'Union anarchiste, le Parti de l'unité prolétarienne, etc. Le parti socialiste décide de manifester le 12 février.

En attendant, le P.C. organise une manifestation le 9 février, qui fera six morts dans les camps des travailleurs.

La grève générale du 12 à laquelle la C.G.T.U. s'est jointe, dépasse tous les espoirs. Le P.C. a décidé de participer à la manifestation du parti socialiste. Les deux cortèges se rejoignent aux cris de « Unité ! Unité ! », communistes et socialistes défilent côte à côte.

Le 17 février les deux partis de gauche auront une nouvelle fois l'occasion de marcher côte à côte, lors des obseques des ouvriers tombés lors de la manifestation du 9 février.

La mar- he vers l'unité

Mais quelques manifestations ne suffisent pas pour arrêter la menace fasciste. Les Croix de Feu proclament que « l'heure du balayage est proche ». De nombreux travailleurs tomberont encore sous les coups des troupes de choc.

Les fonctionnaires subissent durement la baisse de leurs revenus, les travailleurs sont accablés à la misère, le nombre des chômeurs augmente. « La division ouvrière apparaît de plus en plus clairement comme la principale faiblesse face au fascisme et au patronat. » (Danos et Gibelin, *Jun 36*, Maspéro)

Le P.C. continue sa politique d'action à la base pour court-circuiter les dirigeants du P.S. Chacun reste sur ses positions. Les socialistes se méfient du dynamisme des militants communistes.

C'est la volonté des travailleurs qui obligera les dirigeants politiques et syndicaux à changer de politique.

En juin 1934, le P.C. modifie sa tactique dans un sens plus modéré, sous la pression des militants et sympathisants. De plus, Jacques Doriot, l'un des dirigeants les plus populaires du parti se dresse ouvertement contre la direction, et préconise un rapprochement avec le P.S. Doriot sera exclu, après quoi le P.C. reprendra à son compte les thèses que le député-maire de Saint-Denis avait défendues depuis février.

L'Internationale communiste donne sa bénédiction à l'opération. L'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne a modifié le rapport des forces du point de vue soviétique. Il s'agit de rechercher des alliés pour faire contrepoids aux nazis qui relèquent vers la Pologne. L'Union soviétique va même adhérer à la Société des nations.

Le P.C. propose au parti socialiste un pacte d'unité d'action pour la lutte contre le fascisme et la guerre, le 25 juin. Un grand meeting P.C.-P.S. est organisé le 2 juillet. La volonté unitaire de la base de ces deux partis se manifeste avec force. Le 16 juillet, le conseil national de la S.F.I.O. décide d'accepter le projet d'unité d'action des communistes, qui est signé le 27. Les bases du Front populaire sont jetées.

De février 1934 au programme minimum

Il y a des périodes de l'histoire qui apparaissent comme des charnières. Le 6 février 1934 en est une, qui soulève plusieurs questions.

Le fascisme pouvait-il « passer » en février 1934 en France ? En fait, tout porte à croire que les chefs fascistes, le colonel de La Rocque en tête, se sont satisfaits de la démission de Daladier et de la nomination de Doumergue à la tête du gouvernement. La division des ligues, l'absence de chefs, l'absence de ligne politique claire, l'absence de soutien du grand capital et surtout la réaction du prolétariat, ne constituaient pas des conditions favorables.

Les conséquences les plus importantes de l'affaire sont la modification de la stratégie politique du Komintern (Internationale communiste) et ses répercussions en France et en Espagne avec la politique de front populaire.

La conclusion peut être fournie par *Le Libertaire* du 5 juillet 1935 : « Depuis les déclarations de Staline, qui ont été le signal du plus grand tournant bolchevik, nos communistes ont trouvé cette nouvelle tactique du Front popu-

l'accord y est fait, non pas sur un programme de luttes communes contre le fascisme, mais sur un programme minimum de gouvernement.

Comment prendre au sérieux un tel changement de la part d'hommes qui ont approuvé cette politique du « social-fascisme » qui a permis l'arrivée d'Hitler au pouvoir ? Nous pourrions peut-être les prendre au sérieux, si ce fameux tournant ne venait pas juste au moment où la Russie signe un traité d'alliance militaire avec la France, alliance absolument nécessaire à la Russie. Ces gens-là sont des valets qui obéissent au maître qui les paie. »

(...) « Le fascisme, dernier rempart pour le capitalisme, ne pourra être définitivement vaincu que par le prolétariat, lorsqu'il s'emparera des moyens de production et d'échange. » (Cité dans *Les révolutionnaires du Front populaire*, J.-P. Rioux, 10/18.)

Les intérêts de la politique internationale de l'U.R.S.S. exigeaient que les communistes occidentaux attaquent prioritairement la social-démocratie, avant même les fascistes. Il fallait empêcher à tout prix la venue au pouvoir d'une gauche non communiste qui aurait pu fournir une alternative politique aux yeux des travailleurs. Il fallait probablement aussi, pour ce qui concerne l'Allemagne, empêcher la prise du pouvoir par les communistes, ce qui aurait transféré le centre de gravité du communisme de Moscou à Berlin.

Il a fallu un danger majeur — la venue au pouvoir d'Hitler — pour modifier les perspectives du point de vue de Staline. Ce faisant, Staline a donné un coup de fouet au parti communiste en France, qui est passé de 30 000 adhérents début 1934 à 350 000 en 1937. C'est de cette époque que date l'hégémonie du P.C. sur la classe ouvrière, dont les effectifs dépasseront désormais constamment ceux du P.S.

La citation de *Libertaire* reste encore d'actualité. Le P.C. a toujours calqué, à de très rares exceptions près et toujours à contre-cœur, ses positions sur les intérêts de la politique internationale de l'U.R.S.S.

Aujourd'hui encore la participation des communistes au gouvernement s'assortit de sa docilité sur la base d'un programme minimum qui n'implique en rien une lutte générale contre le capitalisme.

Raoul Boullard

LE PACTE NATIONAL DE 1943

EN 1920, la conférence de San Rémo attribue à la France un mandat sur une partie de l'empire ottoman (le Liban et la Syrie actuels), vaincu et délogé à l'issue de la boucherie de 1914-1918.

L'Etat du Grand-Liban est créé. En 1922, une constitution est élaborée par le Haut-Commissaire, et promulguée en 1926. En 1943, les représentants de la France Libre abolissent le mandat : le Liban et la Syrie accèdent à l'indépendance et à leur souveraineté totale en 1946, date de l'évacuation définitive des troupes françaises.

Conclu en 1943, le Pacte national se greffe sur la constitution et fonde la répartition des différentes institutions politiques entre les communautés, à l'initiative du Maronite Béchara el Khoury et du Sunnite Riad el Sohl.

La présidence de la République est octroyée aux Chrétiens maronites ; la présidence du conseil des ministres aux Sunnites ; la présidence de la Chambre des députés aux Chiites, et la vice-présidence du Conseil aux Grecs-orthodoxes. Les sièges parlementaires sont ainsi distribués :

- 30,5% pour les Maronites ;
- 20,5% pour les Sunnites ;
- 10,5% pour les Grecs-orthodoxes ;
- 6,5% pour les Grecs-catholiques ;
- 6,5% pour les Druzes ;
- 5% pour les Arméniens ;
- 2% pour les minorités restantes.

Les Maronites s'attribuent donc la part du lion : présidence de la République et près du tiers des sièges parlementaires, ce qui est totalement disproportionné par rapport au poids réel de leur communauté (voir encadré).

Ce déséquilibre n'est pas pour autant lié à de quelconques mutations démographiques qui n'auraient pas été suivies d'une évolution politique. La répartition des institutions a été effectuée sur la base du dernier recensement, établi sous le mandat français en 1932, recensement particulièrement sujet à caution.

Ainsi le déséquilibre institutionnel est flagrant entre les Chrétiens maronites, et les musulmans chiites, la communauté la plus défavorisée du pays.

Aux antagonismes religieux, se superposent des antagonismes « de classes », une domination économique sanctionnée par une domination dans les institutions politiques.

LIBAN : LE POUVOIR PHALANGISTE

L'accession à la présidence de la République le 21 septembre 1982 d'Amine Gemayel, succédant à son propre frère, Béchir, assassiné sept jours auparavant, a marqué un pas supplémentaire dans les tentatives de domination des Maronites sur le Liban, et des Phalangistes en particulier. La mise en veilleuse des mécanismes démocratiques, le contrôle effectué directement par les Phalanges sur l'Etat et ses rouages, ont déclenché une riposte qui dépasse le cadre même des communautés musulmanes.

Loin de travailler à la réconciliation nationale pour laquelle il avait été mandaté lors de son élection, Amine Gemayel aura pour principale préoccupation de servir les intérêts particuliers du parti des Phalanges libanaises (Kataëb), organisation dirigée par sa famille et grâce à qui les Etats-Unis voient en un Liban chrétien maronite un « avant-poste du monde libre », dans un « océan arabo-musulman ».

Amine Gemayel aura à cœur de transformer les institutions libanaises en de véritables annexes du parti phalangiste. L'appareil phalangiste et Amine Gemayel refusent la notion de « guerre civile », qui déchire pourtant le Liban depuis huit ans, au profit de celle d'« agression extérieure ». Ce postulat étant posé, rien ne s'oppose à ce que le pacte national de 1943, qui

favorise déjà les Maronites, ne soit remis en cause au nom d'une situation qui nécessiterait un Etat fort. En décembre 1982, un accord avec le président de la Chambre des députés confère les pleins pouvoirs à Amine Gemayel, qui légifère à coup de décrets : l'exécutif reste seul maître à bord. Une opération d'envergure est menée sur l'armée, dont le président de la République est, de par la constitution, le commandant en chef. Des membres des Kataëb, ou leurs hommes de confiance, sont nommés à des postes importants sans autre motif que leur appartenance confessionnelle. De hauts membres des milices phalangistes sont nommés à la direction de la Sureté générale, ainsi que de la gendarmerie (Force de sécurité intérieure). Amine Gemayel s'entoure de conseillers

phalangistes, et les ministres sont choisis « sur mesure », non en fonction de leur éventuelle compétence. Les préfets sont remplacés ; la direction générale du Conseil de la fonction publique est attribuée à un phalangiste. Les enveloppes budgétaires sont octroyées avec partialité. Les médias officiels, tout comme l'appareil judiciaire, sont étroitement contrôlés. Les phalangistes tentent même de briser les syndicats.

En définitive, il devient petit à petit de plus en plus difficile de discerner la politique du chef de l'Etat de celle du bureau politique des Kataëb. L'opposition à cette main-mise se structure ; en juillet 1983, se crée le Front de salut national qui réunit aussi bien Soleïman Frangî, ancien président de la République, et donc maronite, Walid Joublatt, chef druze du Parti socialiste progressiste (P.S.P.), que le mouvement Amal, chiite. Amine Gemayel aura réussi à réunir le plus vaste front d'opposition jamais réalisé en face d'un président libanais !

B.R.

L'ETAT, C'EST LA GUERRE

L'A politique d'Amine Gemayel, depuis son accession au pouvoir en septembre 1982, a exacerbé l'antagonisme entre chrétiens maronites et communautés musulmanes. Les combats qui opposent les miliciens chiites — et la gauche islamique en général — à l'armée libanaise, expriment la détermination des musulmans à riposter vigoureusement à l'hégémonie phalangiste. Paradoxalement, les excès phalangiste pourraient sonner le glas de la domination maronite sur le Liban.

Quoique minoritaires, les kataëb identifient le devenir du Liban à celui de la communauté chrétienne maronite. En clair, le Liban, c'est eux, mais pas les communautés musulmanes, envers qui ils affichent une haine à peine voilée. La tentative d'écraser les druzes du Chouf en septembre 1983, à l'occasion du retrait des troupes israéliennes, et qui devait s'achever par une défaite phalangiste, la vigile ambition de repousser les chiites hors de la banlieue sud de Beyrouth, opération menée par l'armée en ce début février et qui a tourné au désastre, s'inscrivent dans cette optique et confirment la parfaite symbiose qui règne entre les objectifs de l'armée et ceux des milices phalangistes depuis septembre 1982.

Inutile donc de s'étonner que des désertions ou des refus d'obéir massifs affectent l'armée, essentiellement dans sa composante chiite. L'armée libanaise, généreusement équipée et entraînée par les Etats-Unis et la France, a d'ailleurs été réorganisée dans une optique de maintien de l'ordre intérieur, ce qui est contradictoire avec le discours officiel qui refuse de voir au Liban une guerre

civile, mais des agressions extérieures concertées.

L'échec de Gemayel

Lorsqu'en septembre 1982, les députés, y compris ceux de l'opposition, accordent leur confiance à Amine Gemayel, leur « appui est conditionné par l'adoption d'une politique claire visant à obtenir le retrait des Israéliens et des troupes étrangères, par la sauvegarde de la démocratie et de l'unité du territoire national, ainsi que la mise en place d'une politique de réconciliation nationale ».

Il est douteux que la main-mise phalangiste sur l'Etat libanais ait jamais été un facteur de réconciliation nationale. Quant à la présence israélienne dans le sud Liban, présence qui permet d'ailleurs à Amine Gemayel de renforcer son pouvoir, celui-ci signe le 17 mai 1983 un accord qui lie la présence israélienne à celle des Syriens, c'est-à-dire renvoie aux calendes grecques la souveraineté libanaise sur le sud du pays.

Amine Gemayel est en passe d'échouer — le retrait imminent de la force multinationale lui ôte son principal atout — du fait même de l'outrance de ses manœuvres et de ses ambitions, ayant trop compté sur une armée qu'il voulait pilier de l'Etat mais qui conserve ses divisions confessionnelles, et ayant surestimé les divisions entre les communautés musulmanes. C'est au contraire pour la première fois de leur histoire que druzes, chiites et sunnites se dressent solidement !

L'Etat, c'est la guerre !

Le Liban est dans l'impasse. Un changement de constitution et l'abrogation du pacte national de 1943, qui pourraient d'ailleurs provoquer un sursaut de

cohésion dans les rangs maronites, autour de Gemayel, offrent-ils de réelles perspectives de paix et la fin de toute domination ?

Les dernières décennies de l'histoire du Liban nous confirment que le pouvoir d'Etat est conquis par les plus ambitieux et qu'une fois installés, aucun contrôle et aucune intervention directe du peuple ne sont plus possibles. L'issue en a été la guerre, attisée par tous ceux qui peuvent en tirer avantage. Dès à présent, les forces politiques engagées laissent présager ce qui pourrait advenir par une transformation des institutions.

Ainsi, le Parti socialiste progressiste (P.S.P.), principalement composé de druzes et dont le chef, Walid Joublatt, est lui-même druze, est appelé à jouer un rôle politique hors de proportion avec le poids de cette communauté.

Des projets maronites extrémistes, qui envisagent la création d'un Etat maronite spécifique ne laissent guère d'espoir d'en finir avec la guerre et les ambitions de clan. Le peuple libanais, qui reste la principale victime de la guerre (durant l'été 1982, 80% des victimes étaient civiles, dont un tiers d'enfants), devra en tirer ses propres conclusions. Son autodétermination ne passe pas inéluctablement par le mode étatique qui a fait au Liban plus qu'ailleurs la preuve de son incapacité à assurer la paix et de sa parfaite adéquation, en revanche, à satisfaire les ambitions hégémoniques de fractions dominantes.

Si le peuple libanais exprime sa propre ambition d'en finir avec l'exploitation, l'oppression et la guerre, alors l'Etat ne peut plus incarner cet espoir.

B. Rousselot

LES COMMUNAUTÉS LIBANAISES

QUOIQUE ne couvrant que 10 540 Km² (deux départements français), le Liban est une mosaïque de 17 communautés religieuses.

- 11 communautés chrétiennes (48% de la population) :
 - + les Maronites (23% de la population) ;
 - + les Grecs-orthodoxes (12%) ;
 - + les Grecs-catholiques (6%) ;
 - + les Arméniens, catholiques ou orthodoxes (6%) ;
 - + de nombreuses communautés mineures (protestante, etc.).
- 5 communautés musulmanes (51% de la population) :
 - + les Chiites (24% de la population) ;
 - + les Sunnites (21%) ;
 - + les Druzes (6%) ;
 - + les Alaouites et les Ismaéliens.
- 1 communauté israélite.

Cette mosaïque de confessions religieuses, à laquelle s'est ajoutée la présence des populations palestiniennes réfugiées, est le ferment de la guerre qui ravage le Liban depuis 1975. Les ambitions de domination politiques et économiques de fractions nationales, celles d'Etats voisins et des puissances impérialistes, ont fait le reste.



Les civils libanais et la guerre.

A.F.P.

SERVIR... L'ÉGLISE ET LA PATRIE

Du service civil...

A la fin du mois de février, une initiative « pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte » sera soumise au vote populaire. Si le souverain — le peuple et les cantons — accepte cette initiative, un service civil devrait être mis sur pied et l'objection serait décriminalisée.

La durée du service civil serait d'environ 18 mois, soit une fois et demi la durée habituelle du service militaire, « afin de fournir à la collectivité la garantie que celui qui demande à bénéficier de ce statut spécial est animé par des convictions profondes, dont il fournit la preuve en payant de sa personne. C'est ce que nous avons appelé la preuve par l'acte. » (dixit un promoteur de l'initiative). Par ailleurs, la possibilité de participer à un service civil serait accordée automatiquement à qui la demande, la justice militaire n'aurait donc plus à sonder la conscience du candidat.

Il est clair que dans un pays où la militarisation de la société est avancée, une telle initiative se heurte à l'hostilité d'une partie importante de la population qui craint un affaiblissement de la défense nationale et qui s'oppose au libre choix entre service militaire et service civil. Le gouvernement et le parlement s'opposent à cette initiative.

Mais le propos de cet article n'est pas d'examiner dans le détail le contenu de cette initiative, ni les arguments des partisans et des adversaires du service civil. Plusieurs aspects ont déjà été abordés dans un *Monde libertaire* (été 1983) et la problématique du service civil est connue.

... comme moyen de propagande chrétienne

Par contre, il est intéressant de constater que cette initiative est devenue la quasi propriété des mouvements chrétiens. C'est ainsi que la Commission des évêques et la direction de l'Eglise protestante ont décidé de prendre position en faveur du service civil... et il en est de même pour de très nombreuses associations, services sociaux, mouvements de jeunesse, etc., qui gravitent autour des sacristies et dont les militants portent la bonne parole dans toutes les couches de la société. Les objecteurs pour motifs moraux ou religieux ne sont pourtant pas plus nombreux que ceux qui invoquent des motifs politiques ou autres (aversion pour la soumission, crainte de l'effort, etc.).

Même si la preuve par l'acte abolit en principe la différence entre objecteurs de conscience et objecteurs de raison, ce sont surtout les premiers qui profiteraient du service civil. Ceux, qui par cohérence, refuseraient le service civil comme le service militaire risquent d'être particulièrement « salés » par la justice. Mais il est tactiquement plus prudent de les laisser pour compte (même si ce n'est pas très charitable), car dans le cadre actuel de la société helvétique, tout contenu antimilitariste condamnerait l'initiative.

Cependant si l'obligation de servir n'est pas mise en cause, ce n'est pas uniquement par nécessité tactique. Les promoteurs de l'initiative sont très attachés à la notion même de service. Seule la forme de celui-ci peut-être discutée. C'est d'ailleurs là l'argument central : « on n'emprisonne pas un objecteur

qui se met pour 18 mois au service de la communauté » ! Les civilistes tiennent à se présenter comme de bons citoyens désireux d'assumer leurs devoirs et de mettre leurs forces, plus ou moins bénévolement, au service de la patrie et de la paix.

Les actions symboliques sont du même tonneau : veillées, gardes silencieuses, bougies et

social de l'emprisonnement ou politique (rôle réel de l'armée) sont la plupart du temps occultés, considérés comme « arguments négatifs ».

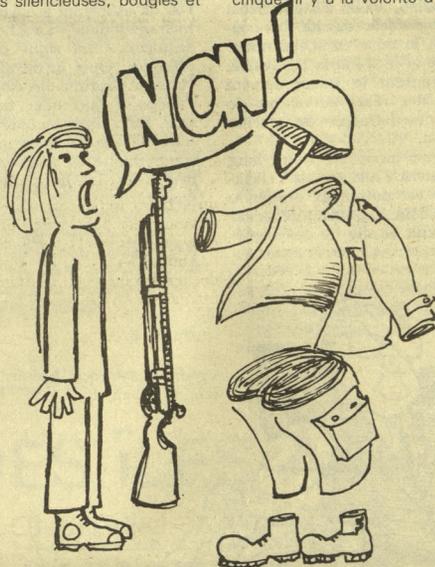
Les milieux chrétiens ou parochiens se sont lancés dans la bataille du service civil avec tout leur poids qui est grand. Au-delà de ce problème spécifique, il y a la volonté d'affir-

tuits (appelés bénévoles) et très actifs. Cela leur permet de s'infiltrer partout et de récupérer à leur profit les grands thèmes actuels (pacifisme, tiers-mondisme, etc.). Les médias — y compris ceux contrôlés par l'Etat comme la radio et la télévision — apportent leur contribution à cette noble entreprise en accordant aux Eglises des temps d'expression nombreux et bien choisis.

Et c'est la grande force des Eglises d'arriver à la fois à ménager le chou inégriste et la chèvre humaniste, de se poser à la fois en gardienne des valeurs traditionnelles (cf le Pape) et en force de progrès tournées vers l'avenir (cf pacifisme), de se pleurer ici martyres (cf pays de l'Est) pour mieux être bourreaux là (cf Liban), de défendre les exploités contre les exploitants et l'inverse aussi... et même de faire croire que l'anticléricalisme est passé de mode !

Il n'est pas pour les Eglises de petites causes, de clients potentiels qui ne méritent attention... Le danger serait bien d'oublier en militant pour telle ou telle cause que les chrétiens sont peut-être déjà dans la place et que si c'est le cas, ils y joueront sans doute un rôle important de neutralisation. Les voies chrétiennes et les voies libertaires ne sont pas faites pour se croiser, et toute « plateforme commune » ne peut être que minée. Il ne s'agit bien entendu pas de baisser les bras et de s'isoler dans une tour d'ivoire, mais d'être conscients que les éventuels « camarades de lutte » d'un jour seront des adversaires le lendemain.

Ph. L.
Genève



torches... la prière n'est vraiment pas loin !

On retrouve bien entendu l'influence des milieux chrétiens dans le ton volontiers culpabilisant et infantilisant des slogans. A la hargne des sociétés patriotiques et des organisations militaires, les bons civilistes opposent leurs grands sentiments humanistes. Les arguments économiques (coût

mer que les valeurs chrétiennes et morales sont seules susceptibles de tempérer les actions basement matérialistes de l'Etat et de l'économie... tout en ne remettant pas en cause les structures de la société.

Soit directement, soit au travers de mouvements divers qui leurs sont proches, les Eglises peuvent compter sur un nombre important de militants gra-

CINEMA ET ANARCHIE

A partir du 1^{er} février, et ce jusqu'au 4 mars (excepté le week-end du 3, 4 et 5 février), vous pouvez assister à la projection de nombreux films au Centre d'animation cinématographique de Genève (C.A.C., 27, rue Voltaire, tél. 44.94.44.).

Le programme exact n'est pas encore arrêté, mais d'ores et déjà nous savons que les films suivants y figureront certainement :

- *Viva Zapata*, de Elia Kazan ;
- *Die Auslieferung*, de Peter von Gunten ;
- *Metello*, de Mauro Bolognini ;
- *Joe Hill*, de Bo Widerberg ;
- *The Siege of Sydney Street*, de Robert S. Baker ;
- *Les marins de Kronstadt*, de Efim Dzigan ;
- *Sacco et Vanzetti*, de Giuliano Montaldo ;
- *Film d'amore e d'anarchia*, de Lina Wertmüller ;
- *L'ombre rouge*, de Jean-Louis Comolli ;
- *Vacances royales*, de Gabriel Auer ;
- *L'âge d'or*, de Luis Bunuel ;
- *Zéro de conduite*, de Jean Vigo ;
- *Charles mort ou vif*, de Alain Tanner ;
- *Nada*, de Claude Chabrol ;
- *Hammet*, de Wim Wenders ;
- *Vive la sociale*, de Gérard Mordillat ;
- *Temroc*, de Claude Farraldo ;
- *Bof*, de Claude Farraldo ;
- *A nous la liberté*, de René Clair ;
- *Le crime de Monsieur Lange*, de Jean Renoir ;
- *Pickpocket*, de Robert Bresson ;
- *Vai Trabalhar... Vagabundo !*, de Hugo Carvana.

Sous toute réserve, seront également projetés : un film (*Piège à cons*) de Jean-Pierre Mocky ; *La ville des silences*, de Jean Marbœuf ; *La Cécilia*, de Jean-Louis Comolli. Sous toutes réserves encore, une causerie avec Jean Marbœuf serait organisée un soir. Sous toutes réserves enfin, le mois se terminerait par un « marathon » Luis Bunuel (les 2, 3 et 4 mars).

Une brochure *Cinéma et anarchie* (60 pages, réalisée par le Centre international de recherches sur l'anarchisme) sera disponible à cette occasion. A noter que nos compagnons du C.I.R.A. et du C.A.R.G. participeront certainement à ce festival.

CINÉ-DÉBAT

L'Alliance libertaire (Bruxelles) et le groupe anversois Picket organisent le 24 mars 1984 une Journée libertaire dans les locaux de la V.U.B.

Au programme :

- Cinq grands débats : avec chaque fois un invité étranger particulièrement concerné par le thème abordé. Chaque débat sera traduit en français et en néerlandais.
- Cinq thèmes retenus :
 - + « Répression, prisons, espace judiciaire européen » avec Knästengroupe de Berlin.
 - + « Féminisme, anarchisme » avec Pompiersvrouwen des Pays-Bas.
 - + « Travail, productivité, chômage » avec un délégué de la C.N.T. d'Espagne (attendons confirmation).
 - + « Anarchisme à l'Est, désarmement, coexistence, subversion » avec Alexandre Skirda et la revue *Iztoč* (confirmation).
 - + « Organisation et propagande anarchiste » avec un représentant de la Fédération anarchiste française.
- Une salle réservée au micro livre. Pour y parler de ce qui vous intéresse, il suffit de fixer rendez-vous au public sur le tableau prévu à cet effet.
- Une salle réservée à la vidéo. Des films illustrant les thèmes abordés dans les débats ainsi que d'autres thèmes y seront diffusés.
- Une exposition. Des panneaux sur lesquels les groupes libertaires qui le désirent pourront se présenter, développer les thèmes qui leur sont chers.
- Une brochure-programme sera diffusée sur place.
- Tous les débats seront enregistrés et serviront à la confection de brochures.
- Des stands, buffets et bar car l'anarchiste ne se nourrit pas que de culture.
- Après 20 h : plusieurs groupes rock.
- Participation aux frais : 150 FB.

« LE BAL » D'ETTORE SCOLA

CINÉMA

UN parquet bien ciré, des verres à pieds bien disposés sur un zinc brillant et une boule énorme qui se met à illuminer cette pièce où des individus vont, tels des automates, nous rafraîchir la mémoire... 1936, les ouvriers ont gagné le droit de moins souffrir, un drapeau rouge accroché aux colonnes et c'est la fête dans cette salle claire où chaque personnage se presse au son d'un orchestre sympathique. 1942... les bombes et les sirènes hurlantes vont précipiter quelques égarés dans ce dancing assombri par la guerre. 1945... le drapeau tricolore a remplacé le chiffon des révoltés, mais

la cadence est toujours aussi fraîche. Au rythme d'une valse brune ou d'une java bleue, les années vont défiler jusqu'en 1980, et après ?...

A partir d'une pièce de théâtre merveilleusement interprétée par « La troupe du Campagnole », le film d'Ettoire Scola est une totale réussite. Les couleurs, la mise en scène minutieuse et le scénario retravaillé, démontrent le talent sincère d'un des rares survivants de l'époque héroïque du cinéma italien.

Cette façon de nous faire découvrir l'histoire de l'Hexagone est purement originale. Il est donc important de saluer la tache hardie de ces comé-

diens qui savent nous émouvoir et nous amuser sans pour autant user d'un dialogue ici superflu.

« Le Bal » annonce-t-il la relève du cinéma transalpin ? Il est vrai que le vieux Fellini débarque avec un navire que l'on dit exubérant et qu'un long métrage intitulé « Le Choix des seigneurs » est signé par un Milanais. Quoi qu'on dise sur l'intense déprime des cinéastes italiens il faut aller admirer « Le Bal » qui raconte l'histoire de France sous un jour sympathique en dénonçant, à juste titre, les horreurs de la guerre.

Gr. de Nice

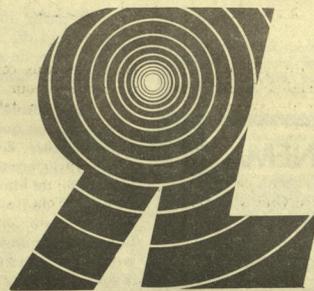


NOUVELLE PROGRAMMATION DE RADIO-LIBERTAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<ul style="list-style-type: none"> 6 h à 8 h 30 : Infos et musiques. 8 h 30 à 10 h : Micro-musique. 12 h à 14 h : Lyre aux délires : de la poésie. 14 h à 18 h : Le Sac à malice et Voix libres. 19 h à 24 h : Radio-Libertaria. 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h à 8 h 30 : Infos et musique. 8 h 30 à 10 h : Micro-musique. 10 h à 12 h : La Mémoire sociale. 12 h à 15 h : une fois tous les quinze jours Plasticisimus ou M. Ragon. 15 h à 18 h : Le Trou noir. 18 h à 20 h : Les raisons de la colère. 20 à 22 h : L'Invité quotidien. 22 h à 24 h : Mot pour mot. 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h à 8 h 30 : Infos et musique. 8 h 30 à 10 h 30 : Micro-musique. 10 h 30 à 12 h : Le Bal des affreux. 12 h à 16 h : By Jove : B.D., S.F. et enfants. 16 h à 18 h : Radio-Esperanto. 18 h à 19 h : Tam-Tam. 19 h à 20 h : Allo... Maman bobo. 20 h à 22 h : L'Invité quotidien. 22 h à 24 h : Cérémonie 1984. 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h à 8 h 30 : Infos et musique. 8 h 30 à 12 h : Micro-musique : revue de presse des quotidiens ou des hebdomadaires. 12 h à 14 h : Du côté des cuisines. 14 h à 16 h : La Mémoire des cons. 16 h à 18 h : La Vie d'artiste. 18 h à 19 h : Si vis pacem. 19 h à 20 h : Chroniques syndicales. 20 h à 22 h : L'Invité quotidien. 22 h à 24 h : En temps réel ! 	<ul style="list-style-type: none"> 6 h à 8 h 30 : Infos et musique. 8 h 30 à 10 h : Micro-musique. 10 h à 12 h : La Bourse et la vie... des consommateurs. 12 à 14 h : Micro-musique. 14 h à 16 h : Théâtre. 16 h à 18 h : De bouche à oreilles. 18 h à 19 h : Le Front des radios libres. 19 h à 20 h : Radio-Esperanto. 20 h à 22 h : L'Invité quotidien. 22 h à 24 h : Contact. 	<ul style="list-style-type: none"> 9 h à 12 h : Samedi et vous ? 12 h à 14 h : Chroniques syndicales. 14 h à 16 h : Am'Sud : infos et musiques latino-américaines. 16 h à 18 h : U'Kamau : actualité indienne. 18 h à 20 h : Rock en stock. 20 h à 22 h : Prisons. 22 h à 24 h : Jazz en liberté : blues et jazz. 	<ul style="list-style-type: none"> 9 h à 10 h : Micro-musique. 10 h à 13 h : Ici Dieu, à vous Paris. 13 h à 14 h : Micro-musique. 14 h à 15 h 30 : Le Fédéralisme en marche. 17 à 20 h : Grand-Angle ou Qu'un son impur... 20 h à 24 h : Trisomie 21.

INVITÉS DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 16 février :
 - « Le Coin des marmites » (12 h) : le soja ;
 - « La Mémoire des cons » (14 h) : bethoven pendant deux heures ;
 - « Si vis pacem » (18 h) : à propos de la symbiose « Armée-Education » ;
 - « L'Invité quotidien » (20 h) : *Le Fou parle* invite Swy Milshtein (peintre) et Gérard de Sède (écrivain) ;
 - « En temps réel » (22 h) : Maurice Cullaz (producteur).
- Vendredi 17 février :
 - « La Bourse et la vie » (10 h) : pour ceux qui payent leurs impôts, comment remplir sa feuille pour en payer le moins possible ;
 - « Radio Esperanto » (19 h) : Robert Enizan sur son voyage en Chine ;
 - « L'Invité quotidien » (20 h) : La Ligue des droits de l'homme et ses publications.
- Samedi 18 février :
 - « Samedi et vous ? » (9 h) : la musique synthétique ;
 - « U'Kamau » (16 h) : le Brésil, génocide économique moderne ;
 - « Prisons » (20 h) : Jean Lapeyrie, du C.A.P.J. ;
 - « Blues et Jazz en liberté » (22 h).
- Dimanche 19 février :
 - « Ici Dieu, à vous Paris » (10 h) : émission animée par la Libre-Pensée ;
 - « Les samedis qui chantent » (15 h 30) : avec Tania Legoff ;
 - « Grand Angle » (17 h).
- Lundi 20 février :
 - « De la lyre aux délires » (10 h) : poésies... ;
 - « Le Sac à malices » (14 h) : les M.J.C. ;
 - « Voix libres » (15 h) : Françoise Lagrange ;
 - « Radio Libertaria » (19 h).
- Mardi 21 février :
 - « La Mémoire sociale » (10 h) ;
 - « Plasticisimus » (12 h) : la peinture abstraite des années 50, avec J. Barbier et O. Gauthier ;
 - « Les Raisons de la colère » (18 h) : *FEMIN'Autre* ;
 - « L'Invité quotidien » (20 h) : La Tunisie, les événements récents.
- Mercredi 22 février :
 - « Le Bal des affreux » (10 h 30) : actualité de la chanson française ;
 - « By jove » (12 h) : bande dessinée, science-fiction, etc. ;
 - « Tam Tam » (18 h) : l'objection en Europe ;
 - « Allo maman bobo » (19 h).



« LE FEU SOUTERRAIN »
TEXTES DU SAMIZDAT D'U.R.S.S.

NOTE DE LECTURE

EN dehors des grandes vedettes comme Soljénitsyne ou Sakharov, les médias accordent peu d'attention — à part quelques entre-filets de ci de là — à la lutte sourde et opiniâtre menée par des milliers de citoyens soviétiques pour obtenir du régime le respect de leurs droits les plus fondamentaux. Aussi, c'est avec une grande satisfaction que nous saluons la parution de cet ouvrage (1) destiné à faire connaître aux lecteurs français un certain nombre de textes publiés dans la presse clandestine et contestataire en U.R.S.S. Cela d'autant plus volontiers que ce livre est auto-édité par ceux-là mêmes qui l'ont réalisé, qui ont collecté, choisi et traduit les textes (dont quelques-uns ont été publiés par nos soins dans *Le Monde libertaire* en 1983). Ces textes sont utilement annotés et complétés par les indications biographiques des auteurs et militants soviétiques mentionnés. Sachons gré à ces camarades de s'être donné les moyens de leurs fins

pour se solidariser et « reconnaître comme leur la révolte dont témoignent ces textes ». Leur démarche prend encore plus de relief lorsqu'ils affirment que le « mensonge et la misère » que dénoncent ces textes ne sont pas « l'apanage du seul système qui les gouverne » là-bas ; un trait d'union est tracé avec leur alter ego de ce côté-ci du monde, dans les « pays de la démocratie » où celle-ci « n'existe pas plus ». Mais il n'y a aucune comparaison possible entre la démocratie occidentale, peut-être « formelle », mais où les libertés d'association, d'expression et de voyage — celles pour lesquelles luttent les travailleurs soviétiques — sont incommensurablement plus « réelles » que dans la « patrie de Big Brother ».

Il eut été souhaitable aussi que les auteurs expliquent l'impossibilité actuelle de faire paraître ce genre de textes par des éditeurs parisiens, car depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, le silence total ou la plus grande discrétion sont de mise en ce qui

concerne les « problèmes et tensions internes » de l'empire moscovite, ... gazoduc, céréales et quelques marchés juteux obligent. Sur ce plan, le consensus a toujours régné entre droite et gauche du capital, les affaires d'abord, le sort des peuples ensuite.

Et pourtant, là-bas, il se passe des choses, des hommes luttent pour vivre décemment et humainement ; un jour peut-être, on s'apercevra que cette lutte disproportionnée aura été comme le levain de la rénovation sociale et politique inéluctable qui s'y sera produite ; c'est alors qu'on se rendra compte de l'importance de ces actes anonymes et lointains. Les amis qui ont investi leur énergie et leurs deniers pour répercuter ces voix venues du froid, méritent non seulement notre reconnaissance pour cet effort généreux, mais également un sacré coup de chapeau pour la réussite et l'intérêt de leur travail.

A. Skirda

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire, 57 F.

« L'OPÉRA DU PAUVRE »
DE LÉO FERRÉ

CHANSONS

L'Opéra du pauvre de Léo Ferré, c'est une nuit blanchie à l'écoute de ce quadruple album. Quatre disques pour relater le procès de la Nuit, soupçonnée d'avoir supprimé la dame Ombre. Mais elle ne craint rien, la Nuit ! Elle meurt au matin, et tourne la page, l'histoire que l'on oublie qu'il puisse exister des tribunaux pour juger ou préjuger du bien, du mal. Le bien, le mal, c'est qui, c'est quoi ? C'est le jour, c'est la nuit ? Allez ! C'est tout autre chose. « Tout ce qui est mal c'est bien, tout ce qui est bien c'est mal » chantait Ferré, il y a quelques années.

Il n'y aura ni bien ni mal quand il n'y aura ni pouvoir, ni chef, ni autorité. « L'autorité, pour nous, c'est un pantalon qui sèche sur une tringle, tu n'as qu'à lui dire à ton chef, et si c'est toi le chef, tu peux toujours enfiler ton pantalon... »

« Il fait toujours nuit chez moi... La nuit, c'est notre fortune à nous, les emprisonnés, les irrécupérés... La nuit, nous inventons... » Nous inventons, mais un jour, oui un jour, inventer sera peut-être crime de lèse-majesté ?

Pourquoi inventer, sinon pour ne pas se contenter du temps présent, disons plutôt d'un certain système présent. La nuit, tous les chats sont gris, et les ombres qui se fauillent le long des murs ont de quoi inquiéter la justice en robe noire quant à son lendemain. La nuit, c'est l'heure de sortie des colleurs d'affiches et de la pègre du quartier. La Nuit se vend sur le trottoir, mais à un prix si bas marché que même les miséreux se tapent le luxe de se la payer. La nuit, les aveugles voient clair, et un aveugle qui recouvre la vue, ça a de quoi foutre la trouille à ceux qui lui ont crevé les yeux !...

L'Opéra du pauvre (1) de Léo Ferré, ou la Nuit blanchie... de tout soupçon.

Thierry Maricourt



Jacques Blot et Florence Guerfy.

« LES ELLES ET LES EUX »

DANS un rythme de cirque endiablé, une vingtaine de sketches dégonfle, à notre joie, les baudruches d'une certaine pensée intellectuelle et politique. Ce spectacle écrit et joué par Jacques Blot et Florence Guerfy démonte nos mentalités quotidiennes en s'en prenant aux monuments que sont Freud et Marx. On voit un Sigmund complètement « déjeté », perclus de tics, admonester sa femme qui nourrit au sein le petit dernier (le sixième !) sous prétexte qu'au lieu de satisfaire l'appétit naturel du rejeton c'est son propre désir du pénis qu'elle satisfait. A la « faim », le gosse clamant de plus belle, c'est Freud excédé qui enjoint à sa femme de surseoir au sevrage et de rendre le sein au marmot, tandis que le père, mal sevré lui aussi, se met à sucer son pouce, pelotonné sur son divan de psychanalyste.

Pareil pour Karl (Marx) qui trouve tout naturel que sa femme cire le parquet à l'œil tandis que lui-même calcule la plus-value que le travail des exploités rapporte aux patrons. Ou encore, tout en caricaturant une grande romancière se voulant également cinéaste (Marguerite

Duras), les deux comédiens-auteurs ressuscitent pour nous la forme de la comédia dell'arte : on dirait qu'ils improvisent en se renvoyant les balles de leurs répliques ; un peu plus loin Guerfy-Seyrig psalmodie avec son partenaire « à Pondichéry, ma chérie ; à Singapour, mon amour ». Enfin, à se rouler par terre de rire, la satire de la décentralisation culturelle à la Chirac ! A la maison de la culture Jacques-Chirac, installée « en préfiguration » sur le plateau de Millevaches (Corrèze), rien n'existe vraiment, tout est en parpaing, minable. Minable l'artiste qu'on a engagé, qui est obligé de traverser le champ de patates pour aller téléphoner à la cabine de la grand'route ; minable le public, trois ou quatre bergers en mal de moutons, le directeur et son gosse de six mois.

Bref, l'ensemble du spectacle constitue une alerte ballade négative en dix-huit strophes qui règlent leur compte à nos « nouvelles mentalités », en en faisant une critique acide.

S. Rollin

Théâtre du Tourtour, 20, rue de Quincampoix, Paris 4^e. Du mardi au samedi à 21 h 45, et le dimanche à 17 h, pendant tout le mois de février.

DES ÎLES À PROBLÈMES

DERNIÈREMENT trois études anarchistes sont parues sur la Corse, la Sardaigne et la Sicile, trois points de vue qui diffèrent dans l'esprit, même si les aspirations sont identiques.

Dans son ouvrage *Sicilia : sottosviluppo e lotta di liberazione* (1), Alfredo M. Bonanno part du principe que les lecteurs italiens connaissent, en grande partie, le problème sicilien. Du coup, il omet complètement le passé, même anarchiste, et des expériences sans doute intéressantes (Danilo Dolci). Bonanno démontre le caractère complètement artificiel de l'économie sicilienne : entre 1951 et 1971, le sud de l'Italie a reçu 51% du budget d'assistance nationale, bien que seulement 34% de la population y réside.

Bonanno souligne avec raison que les tendances à l'indépendance sont encouragées par la Libye, dans un but d'expansion, et par les Etats-Unis, pour mieux contrôler ses bases militaires dans l'île. Cependant son analyse de la mafia en tant que conglomérat de « fascisme, mafia, Etats-Unis, partis politiques italiens au pouvoir et capitalisme » reste vague. Une part importante de l'ouvrage est consacré à la lutte contre la base de fusées en construction à Comiso. De plus, un chapitre expose bien la position libertaire par rapport aux mouvements de libération nationale.

L'étude *Sardegna : anarchismo e lotta di liberazione nazionale* (2) de Constantino Cavalleri est plus didactique, sans doute parce que les Italiens et même certains anarchistes italiens considèrent cette île comme synonyme de primitivisme et de brutalité. Cela en raison des luttes entre bergers et paysans, mais je ne pense pas que les Péninsulaires ont à se vanter

du passé (Machiavel, Borgia) ou du présent avec la Loge P2 et la corruption endémique. C'est la classe au pouvoir qui utilise les sentiments antisardes pour faire croire aux Péninsulaires que leur condition pourrait être pire.

Cavalleri part du principe que la Sardaigne est une colonie italienne depuis le XVIII^e siècle, et il le démontre, par une étude des liens économiques, depuis cette époque jusqu'à maintenant. En ce sens Cavalleri s'oppose à la politique du parti communiste qui voit l'abandon de la spécificité et de la langue sardes comme un pas en avant vers l'émancipation politique. Il cite son propre exemple de lycéen, ne comprenant plus certains mots de sa mère et obligé de les apprendre dans un dictionnaire sarde-italien, pour ainsi arriver à communiquer avec ses compatriotes. Cavalleri ne tombe pas dans le mirage des autonomistes qui voudraient une utilisation officielle systématique du sarde (lequel ?), sans changer la dépendance économique et administrative.

Cavalleri entame alors un exposé de l'anarchisme par rapport au nationalisme et aux luttes de libération nationales. Il constate l'absence presque constante des anarchistes dans ce domaine, exception faites des analyses de Bonanno et de l'expérience macédonienne rapporté par Balkanski (3).

Cavalleri partage l'analyse de Bonanno sur la nécessité de commencer la lutte sans « prendre en considération les mouvements révolutionnaires et les organisations du prolétariat des pays caractérisés par un rôle dominant » (page 110). En effet, actuellement, les travailleurs sardes et du nord de l'Italie ont peu de points en commun dans leurs luttes.

Au contraire de Bonanno et de Cavalleri, Vanina ne propose pas spécifiquement de solution anarchiste dans *Corse : la liberté, pas la mort*. Le livre réussit à s'adresser aux Corses et aux non-Corses. Et, comme aucune tradition révolutionnaire n'a existé en Corse, Vanina analyse ce qu'elle voit, en montrant les insuffisances.

Comme chez Cavalleri, une partie importante démontre la colonisation, mais Vanina va plus loin en expliquant le mécanisme de la hiérarchie traditionnelle corse : le machisme, la xénophobie. Ces tares infestent la nationalisme corse. Les différents groupes sont analysés et tous apparaissent fort limités. Et c'est là que l'analyse systématiquement critique de Vanina aboutit par ricochet à des suggestions libertaires. Le fait corse existe et les solutions en cours sont vicieuses, alors... c'est aux Corses de trouver une voie meilleure !

Si certains regrettent que Vanina n'ait pas développé en quelques pages une approche libertaire du nationalisme, il faut cependant constater qu'elle n'a pas cultivé le mythe insulaire, comme Cavalleri et Bonanno. Ces trois auteurs, à la suite de Balkanski, apportent des éléments pour une action anarchiste dans les luttes de libération nationale.

Israël Renov

(1) *Sicilia : sottosviluppo e lotta di liberazione nazionale*, A. M. Bonanno, éditions Sicilia punto 1, 1982, 191 pages.
(2) *Sardegna : anarchismo e lotta di liberazione nazionale*, Cavalleri, Ragusa, La Fiaccola, 1983, 95 pages.
(3) *Liberation nationale et révolution sociale*, Balkanski, Paris, éditions du groupe Fresnes-Antony, 1982, 163 pages, 45 F., en vente à la librairie du Monde libertaire.
(4) *Corse : la liberté, pas la mort*, Vanina, Peyrehorade, Acratie, 1983, 250 pages, 70 F., en vente à la librairie du Monde libertaire.



M. Jack Ralite

Une nuit du 8 au 9 février 1984 va rester, dans l'esprit des travailleurs privés d'emploi, comme le souvenir d'une grande braderie... C'est en effet à cette date que les « partenaires sociaux » se sont mis d'accord avec le ministre des Affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, pour signer un « relevé de conclusions » qui va permettre de clore le dossier de création de la nouvelle UNEDIC.

On se souvient que, après le refus du patronat d'augmenter ses cotisations pour faire face aux dépenses de l'UNEDIC et la dénonciation de la convention d'assurance-chômage de 1958, le gouvernement avait fixé par décret, le 24 mars 1982, une réglementation modifiant — en baisse ! — le montant et la durée de la protection sociale des chômeurs. Cette disposition n'était que transitoire et devait permettre aux syndicats ouvriers et aux organisations patronales

ASSURANCE-CHÔMAGE : LE PARITARISME AU DÉTRIMENT DES TRAVAILLEURS

(C.N.P.F. et C.G.P.M.E.) d'établir les modalités d'un nouvel accord.

Dès le début des négociations (juillet 1983), l'objectif du patronat était d'imposer l'éclatement du système d'indemnisation en deux points : un régime conventionnel d'assurance relevant des « partenaires sociaux », c'est-à-dire financé par les cotisations salariales ; un régime d'assistance à la charge du budget de l'Etat. Tout en revendiquant le droit de licencier sans entraves, C.N.P.F. et C.G.P.M.E. affichaient clairement leur volonté de diminuer leur contribution financière à l'U.N.E.D.I.C., de se dégager de leurs responsabilités en les rejetant sur la collectivité et de réduire fortement les allocations versées aux chômeurs.

Le 10 janvier 1984, le patronat obtenait une première victoire avec la signature d'un accord par Force ouvrière, la C.F.T.C. et la C.G.C., accord qui reconnaissait de fait l'éclatement du régime d'indemnisation et dont la principale mesure était la suppression pure et simple de l'allocation spéciale versée aux licenciés pour cause économique. *Le Monde libertaire* (n° 515, 26 janvier 1984) affirmait alors, dans le titre de son article consacré à ce sujet : « Grâce à l'accord sur l'assurance-chômage, les patrons vont pouvoir se payer des dégraissages. » Certes, la C.G.T. et la C.F.D.T. n'avaient pas donné leur aval et restaient opposées au principe de la séparation en deux systèmes. Mais

l'article du M.L. laissait entrevoir la difficulté pour ces deux organisations syndicales de se tenir à l'écart de la nouvelle assurance-chômage, et concluait : « Les travailleurs n'ont pas à attendre davantage de ces deux confédérations que des trois autres. »

Eh bien, M. Yvon Gattaz peut se réjouir ! Son « succès » du 10 janvier a été confirmé un mois plus tard. Et, cette semaine, le Conseil des ministres pourra parachever le tout. En effet, ce 9 février, C.G.T. et C.F.D.T., considérant que des « avancées » avaient été obtenues au cours de la discussion avec M.M. Bérégovoy et Ralite, apposaient leur paraphe, avec les trois autres organisations syndicales « représentatives » et les deux délégations patronales, sur un document qui va permettre au gouvernement d'adopter le texte d'une ordonnance créant la nouvelle U.N.E.D.I.C.

A partir du 1^{er} avril, celle-ci ne versera des prestations — moindres, bien évidemment, que celles attribuées précédemment — qu'aux chômeurs ayant déjà travaillé, et ces prestations seront modulées, dans leur durée et leur montant, en fonction du temps de travail effectué avant le licenciement. De son côté, l'Etat — donc les contribuables — devra indemniser, en intégralité, les travailleurs mis en préretraite, les chômeurs de longue durée et les jeunes n'ayant pas réussi à trouver leur premier emploi.

En mettant bout à bout l'assurance-chômage et le régime public d'indemnisation, on se

rend compte que le montant des prestations va être globalement réduit, de même que les périodes d'indemnisation. Le patronat a tout lieu d'être satisfait : pour lui, l'équilibre financier de l'U.N.E.D.I.C. doit l'emporter coûte que coûte sur la condition des chômeurs. Quant aux syndicats, tous confondus, leur priorité est sauve : ils se retrouveront côte à côte dans ce fromage paritaire qu'est l'U.N.E.D.I.C. Si la C.G.T. ne donne pas à sa signature un caractère définitif (le bureau confédéral doit se réunir pour donner son appréciation), il n'en demeure pas moins qu'elle s'est inclinée devant les exigences financières du C.N.P.F. En outre, cet accord, signé pour une période de deux ans, ne prévoit que 368 000 chômeurs indemnisés supplémentaires d'ici à la fin 1985, alors que les futures restructurations industrielles laissent présager une incidence beaucoup plus lourde.

Le patronat avait déjà un « volant » considérable de chômeurs lui permettant de mettre en concurrence les travailleurs entre eux et de les employer au moindre coût. En les précarisant davantage, avec la complicité des syndicats et du gouvernement socialo-communiste, il va atteindre un autre de ses objectifs : multiplier les contrats à durée limitée et les emplois intérimaires. C'est principalement contre cela que, dans les prochains mois, la lutte des salariés devra s'intensifier.

Pascal Nürnberg

DES GRANDES DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES À LA RÉALITÉ DES INDUSTRIES

CHARGÉ de faire passer en douceur les conséquences sociales de ce que d'aucuns appellent les « opérations de reconversion industrielle », J. Ralite a, c'est le moins qu'on puisse dire, du mouron à se faire. Car si du côté syndical on s'élève contre les licenciements dans un premier temps et que l'on demande dans un second temps des reclassements (via des « congés de reconversion »), le nombre de ceux-ci est très limité, de l'avis même de Matignon qui prévoit seulement... dix à quinze mille bénéficiaires de ces stages de formation !

C'est vraiment loin de faire le compte pour les chômeurs en puissance, qu'ils soient de l'industrie automobile, des houillères, des aciéries ou des chantiers navals. Sur quels critères les A.S.S.E.D.I.C. et l'A.N.P.E. décideront-elles qui aura droit à ces « congés de reconversion » et qui devra retourner à la pêche et à la lecture quotidienne des petites annonces ?

Chantiers navals, houillères, aciéries, quel que soit le secteur en difficulté, rien ne va en ce moment. On se souvient qu'à propos de l'affaire de Talbot-Poissy, Edmond Maire avait déclaré au gouvernement qu'en Lorraine la C.F.D.T. était souvent majoritaire, donc que les négociations devaient passer par elle.

Il semble que dans un premier temps la centrale du square Montholon se soit fait doubler par la Confédération générale du travail. En effet, mercredi 7 février, la Fédération régionale des mineurs de fer C.G.T. avait lancé un mot d'ordre de grève de 24 heures pour le mercredi 13, date de la journée interprofessionnelle d'action organisée par la C.G.T. en Lorraine ; le but avoué de l'organisation syndicale étant d'« infléchir » les projets du gouvernement dans sa politique industrielle et d'« obtenir un plan de sauvegarde des mines de fer ».

Espérons que, comme pour les chantiers navals (Dunkerque, La Seyne...), des actions intersyndicales sont envisagées, sinon les pouvoirs publics pourront appliquer le célèbre « Diviser pour régner ».

Les « zones franches » avancées par le gouvernement serviront-

elles à compenser le chômage ou les entreprises, petites ou grosses, se borneront-elles à faire par ce biais de nouveaux profits ? La question est posée...

Jacques Calvet, P.D.G. d'Automobiles Calvet, a annoncé plus de dix mille suppressions d'emplois. Akka Ghazi, secrétaire du syndicat C.G.T.-Citroën d'Aulnay, a déclaré dans une récente interview à *Libération* : « A Citroën, nous ne voulons pas entendre parler du mot licenciement. » A Talbot, à la fin de l'année dernière, c'était la position officielle de la C.G.T. ; on sait ce qui a été accepté depuis.

Louis Viannet, secrétaire de la C.G.T., a protesté contre le référent d'expulsion prononcé à l'encontre des travailleurs des A.R.C.T. de Roanne (machines textiles) qui occupaient leur entreprise. Les responsables, pour la C.G.T., sont les « milieux qui dans le patronat et dans l'appareil d'Etat portent la responsabilité d'une gestion qui a mis à plusieurs reprises cette entreprise en péril. »

Le *Nouvel Economiste* regrette que le gouvernement n'ait pas adopté pour les restructurations la solution des « licenciements secs » qui auraient, selon lui, mis Y. Gattaz au pied du mur et vérifié si les centaines de milliers d'emplois nouveaux promis par lui se concrétisaient. Pourquoi pas le rétablissement de la loi Le Chapelier ? De reculer en reculant, les syndicats en sont officiellement à accepter du bout des lèvres les agissements du gouvernement tout en souhaitant que les travailleurs interviennent contre. Mais un rapport de forces ne se construit pas sur un souhait confédéral... et les réflexes syndicalistes élémentaires ont souvent été émoussés par bientôt trois ans de soumission parlementaire.

Face à cette inertie syndicale au plus haut sommet, les travailleurs montrent souvent que l'unité à la base fait plus que les grands discours. Comme les sidérurgistes de la Chiers dans les Ardennes, dont l'intersyndicale refuse toujours les six cents licenciements prévus dans cette filiale d'Usinor, Henri Krasucki dit souvent en ce moment que rien ne se passera si les travailleurs n'interviennent pas. Prenons-le au mot !

J.-P. Germain

